

Crise dans le monde paysan : des problèmes qui ne datent pas d'hier

La crise de l'agriculture ne date pas d'aujourd'hui mais a débuté dans les années 60. L'objectif était de faire disparaître un maximum de paysans (à l'origine, les plus petites fermes). Tout le monde était d'accord et c'était les orientations officielles de l'Europe, des Etats et de la plupart des organisations professionnelles agricoles (OPA), y compris de la FNSEA (seul syndicat reconnu par les pouvoirs publics à cette époque-là) et des Chambres d'Agriculture.

Sous le prétexte de modernisation agricole, un certain nombre d'exploitations a disparu. De paysans, les agriculteurs sont devenus des exploitants agricoles.

Ces orientations ont permis l'agrandissement des fermes, avec des endettements de plus en plus importants qui ont alimenté la machine économique : banques, firmes agro-industrielles, coopératives et vendeurs de tout type, etc... au détriment de l'équilibre économique et psychique des paysans eux-mêmes. La machine à éliminer les paysans s'emballé encore aujourd'hui et emmène les exploitations, même importantes, au désastre avec le paysan : faillites, suicides (notre département a été particulièrement concerné ces derniers mois).

Il y a plus de trente ans, à l'initiative de paysans, l'association Solidarité Paysans a commencé à accompagner et aider les plus fragiles, ceux dont souvent même la profession agricole ne voulait plus. La difficulté a été longtemps un sujet tabou dans nos réunions d'agriculteurs.

D'année en année, le nombre de paysans accompagnés par les bénévoles et salariées de Solidarité Paysans Loire n'a cessé d'augmenter. Notre département de la Loire, département d'élevage, souffre plus qu'ailleurs. La PAC censée accompagner l'évolution agricole, a souvent l'effet inverse avec des primes à l'hectare. Ce système pousse à l'agrandissement perpétuel des exploitations (80 % des aides PAC vont à environ 30 % des exploitations).

Notre conviction à Solidarité Paysans Loire est que les paysans quels qu'ils soient, doivent pouvoir vivre dignement de leur travail. Nous apportons une aide psychologique et une écoute de pairs, qui est essentielle pour des personnes isolées dans leurs difficultés. Mais notre travail ne s'arrête pas là. La recherche de revenus, problématique majeur des paysans, peut aussi passer par le changement de pratiques agricoles, que nous essayons d'accompagner. Notre action porte également sur l'accès au droit et une aide administrative.

Nous souhaitons remettre de la solidarité dans les campagnes. Le mal-être, nous bénévoles de Solidarité Paysans, nous le voyons tous les jours dans les fermes et il n'est pas pris en compte par les pouvoirs publics. Les dispositifs mis en place par la « feuille de route » de prévention du mal-être agricole (Ministère de l'Agriculture, 2021), accompagnés de toute la communication qui va avec, n'apportent pas de solution concrète à la viabilité et au mieux-être

Chamboeuf, le 30 Janvier 2024

de la profession. Après le repérage des situations de détresse aucun moyen supplémentaire n'a été débloqué pour mieux accompagner les situations difficiles.

Que cette mobilisation permette à tous les paysans d'aujourd'hui de rester en place et pour la moitié d'entre eux (arrivant à la retraite dans les dix ans qui viennent), de transmettre leurs fermes à des jeunes motivés !

Que vive une paysannerie qui nourrit la population avec des produits de qualité et des paysans avec un revenu décent et heureux dans leur métier-passion !
Nous apportons notre soutien entier et total aux paysans et paysannes.

Michel Savatier, co-Président de l'association

Merci de bien vouloir diffuser cette information à vos lecteurs et auditeurs.

Contact presse : Léa FANGET – l.fanget@solidaritepaysans.org – 07 66 28 41 04

SOLIDARITE PAYSANS LOIRE

Association d'accompagnement des agriculteurs qui rencontrent des difficultés. L'accompagnement de Solidarité Paysans a la particularité d'être centré sur l'humain, de prendre en compte la globalité de la situation (administratif, économique, social, juridique...) et de faire le lien avec les acteurs du monde agricole. Il est mené par un binôme de bénévoles-accompagnateurs (majoritairement des agriculteurs.trices en activité ou à la retraite) s'adapte à la demande et aux besoins exprimés par l'agriculteur.trice qui nous fait appel.

En 2023, l'Association a accompagné 96 agriculteurs.rices et leurs familles, soit 40% de plus qu'en 2022.

Pour demander un accompagnement à l'association, composez le 04 77 26 31 53